

---

## Vendredi 20 Novembre 2009 - 39Ème Assemblée Générale Ordinaire

---

La 39ème assemblée générale ordinaire de l'AEDH s'est tenue à Düsseldorf après un séminaire très apprécié sur le thème « Vers une coopération équilibrée des acteurs publics et privés » et axé principalement sur deux sujets : le rapport d'activités et le prochain séminaire de l'AEDH à Zurich en 2010.

### Rapport d'Activité

Après avoir remercié M. Kolking et son équipe pour l'organisation du séminaire en 2009, M. Paul Castel, président de l'AEDH, a procédé au rapport d'activités de 2008-2009. Il a commencé par saluer le succès du Congrès 2008 de l'AEDH qui s'est tenue à Graz, en Autriche. Sur le thème « Un nouveau leadership pour de nouveaux défis », il a rassemblé un panel remarquable de conférenciers et a été riche en enseignements pour tous ceux qui y ont assisté.

### Crise Financière

M. Castel a souligné l'impact de la crise financière sur le secteur hospitalier. De nombreux hôpitaux et établissements de santé ont souffert et ont dû réduire leurs coûts et réorganiser. Il en va de même pour certaines de nos associations nationales qui se voient dans l'impossibilité de s'acquitter des frais d'association. L'AEDH doit à son tour faire preuve de prudence pour assurer sa stabilité financière et des statuts plus stricts concernant l'adhésion ont été mis en oeuvre.

### Au Niveau Européen

Un autre défi de 2008-2009 fut sans doute le traité de Lisbonne. Controversé et retardé par les élections européennes et le référendum irlandais, le traité a finalement été ratifié par tous les États membres. On espère maintenant que l'Union européenne pourra faire progresser ses travaux.

L'année a également vu la mise en oeuvre de la directive européenne sur le temps de travail. Encore une autre question controversée dans l'UE si ce n'est dans le secteur hospitalier avec des horaires de travail diminués à 48 heures par semaine à partir du 31 Juillet 2009. Cette directive est particulièrement exigeante en ce qui concerne les heures de travail des médecins en formation. La Hongrie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni sont tout simplement dans l'incapacité d'atteindre cet objectif et ont obtenu une prolongation jusqu'en 2011, entendu que le travail hebdomadaire ne devrait pas excéder les 52 heures. Les soins de santé transfrontaliers et les droits des patients faisaient également partie de l'agenda européen, considéré de près par le sous-comité de l'AEDH aux affaires européennes.

L'EAHM était également le fier co-organisateur des IT@Awards 2009. M. Castel a souligné la diversité des projets et des solutions informatiques des soins de santé européens et combien l'analyse comparative de l'informatique des soins de santé pourrait être très utile à l'échelle européenne. Cet événement a incité l'AEDH à encourager le groupe de travail sur l'informatique.

### Vers 2010

La 23ème édition du congrès de l'AEDH aura lieu à Zurich, en Suisse, sous le thème : « Une feuille de route pour la qualité ». M. Castel a également appelé à une période de réflexion et le conseil d'administration a décidé de mettre en place un groupe de travail. L'année à venir est l'occasion de créer une nouvelle dynamique dans l'organisation et de développer des groupes d'associations à un niveau national. L'assemblée générale de septembre 2010 élira de nouveaux président et vice-président et renouvellera le conseil d'administration.

### Conclusion

En conclusion, M. Castel a appelé tous les membres à adhérer et à s'impliquer dans les projets de l'AEDH. L'association a besoin de l'aide de toutes les associations nationales pour atteindre le but qu'elle s'est fixé : faire profiter l'Europe de ses compétences. La création d'un groupe de jeunes gestionnaires pourrait constituer ce laboratoire d'idées dont l'AEDH a besoin, profitant de leur enthousiasme et de leur expertise pour acquérir plus de propositions qu'elle n'en a pour le moment.

### Comptes et Plan Economique

Les comptes pour 2008 ont été présentés par le secrétaire général, suivis par le rapport des vérificateurs. Ces comptes ont été approuvés et la décharge a été accordée au conseil d'administration et au secrétaire général. Le plan économique 2010 et les frais d'adhésion des membres actifs et des membres associés ont tous deux été proposés et acceptés.

### Nouveaux Membres

L'association italienne ANMDO, une association de médecins également directeurs, a été acceptée comme nouveau membre à part entière de l'AEDH. Le groupe Ecclesia (assurance et gestion des risques) a également été accepté à l'unanimité en tant que membre associé de l'AEDH.

### Congrès en 2010

Le comité d'organisation suisse s'est montré ravi du prochain congrès de l'AEDH à Zurich les 9 et 10 Septembre 2010. Un aperçu en a déjà été

imprimé et des copies sont disponibles en anglais, en allemand et en français. Le site web [www.zurich2010- AEDH.ch](http://www.zurich2010-AEDH.ch) est opérationnel et contient une mine de renseignements sur le congrès.

Le programme a été préparé conjointement par le sous-comité scientifique de l'AEDH et le comité d'organisation suisse et sera défini avec les conférenciers après la visite à Zurich du conseil d'administration.

Il a été convenu que la prochaine assemblée générale ordinaire aurait lieu le 9 septembre 2010 à 9 heures à Zurich.

Published on : Mon, 1 Mar 2010